



# ASSEMBLEE GENERALE

## des syndiqués CGT de la Ville de Valence

**Maison des Syndicats**  
**Mercredi 6 avril 2016**  
8h30-17h

### **Agents non syndiqués**

*Venez autour d'un repas partagé nous rejoindre de 12h à 13h30 pour discuter de vos propositions, de vos colères, de vos expériences dans vos métiers, de ce que vous attendez de vos représentants du personnel...*

Tout agent syndiqué a droit de participer à l'assemblée générale de son syndicat.

Il doit préalablement informer son chef de service 3 jours avant, lequel ne pourra refuser l'autorisation qu'en cas de nécessité de service motivé.

Bon de demande d'autorisation d'absence pour assemblée générale à imprimer sur intranet : « CAP CHSCT CT / protocole des droits syndicaux / imprimé d'absence syndicale » ou à demander par mail à [cgtterritoiauxval@netcourrier.com](mailto:cgtterritoiauxval@netcourrier.com), qui devra être signé par le chef de service, puis la CGT (lors de l'assemblée générale) avant envoi à la DRH.

**SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX  
DES EMPLOYES DE LA VILLE DE VALENCE**  
2 RUE DES ÉTABLES VALENCE 04 75 42 87 58 - 06 32 92 99 77  
[cgtterritoiauxval@netcourrier.com](mailto:cgtterritoiauxval@netcourrier.com)  
Stationnement gratuit au parking bel Image pour toute visite au syndicat